

« L'équilibre harmonique » du service hydrographique français : collecter, compiler, utiliser et corriger l'information hydrographique, 1720-1940

Fondé à Paris, en novembre 1720, le Dépôt des cartes, plans, journaux et mémoires concernant la navigation incarne la volonté du pouvoir de rendre utile l'ensemble des documents produits par les navigateurs sur la connaissance des mers et des littoraux. Rapidement, l'établissement devient un maillon essentiel dans la collecte, la production et la diffusion d'une information géographique et hydrographique, notamment par le biais de cartes élaborées en soutien à la navigation. Evoluant dans un paysage savant pourtant préexistant à ses activités (l'Académie royale des Sciences et l'Observatoire de Paris créés respectivement en 1666 et 1667 ou plus localement l'administration des ports du royaume), le Dépôt parisien s'est progressivement imposé comme l'établissement officiel dans la confection, la diffusion et la transmission des savoirs hydrographiques et poursuivait déjà, au 18ème siècle, les mêmes objectifs que remplit aujourd'hui son digne successeur, le Service hydrographique et océanographique de la Marine (Shom), dans un même « équilibre harmonique » que revendiquait en 1888 l'ingénieur hydrographe Anatole Bouquet de la Grye (1827-1909). Riche d'une histoire de plus de 300 ans, il s'agit dès lors ici de s'intéresser aux moyens mis en œuvre par les acteurs du Dépôt pour construire et diffuser une information hydrographique à caractère officiel en posant quelques balises tout au long de cette riche histoire afin de tenter de répondre à cette question : Quelle a été la capacité d'une institution à "rebattre les cartes", à la fois dans la collecte des données nécessaires à la construction des cartes hydrographiques et dans la capacité à corriger une information hydrographique préalablement établie ?

Orateur: M. GODET, Nathan (Laboratoire Criham (Centre de Recherches Interdisciplinaires en Histoire, Histoire de l'Art et Musicologie))